

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL BOUCLE NORD DE SEINE
SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE DU JEUDI 7 DECEMBRE 2023 A 19 HEURES
LISTE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 7 décembre à 19 heures, se sont réunis en séance publique, au niveau de la Salle de l'Orangerie située dans la cour du Château d'Asnières-sur-Seine - 89, rue du Château - 92600 ASNIERES-SUR-SEINE, les membres du conseil de territoire de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine, suite à la convocation du vendredi 1^{er} décembre 2023 de Monsieur Yves REVILLON, Président de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine, conformément à l'article L.2121-12 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.).

ETAIENT PRESENTS A L'OUVERTURE DE LA SEANCE : 57

BACHA Fatiha / CHAILLOUX Marine / DE AZEVEDO Tania / EL HADDAD Khaled / GICQUEL Camille / LAUGIER Véronique / MECHRIA Ouissam / MOTHRON Georges / PERICAT Xavier / PLOTEAU Jean-François / RYADI Sandra / SAVRY Gilles / SLIFI Nadir / VALIER France-Lise / WALKER Damien / BOURDIER-CHAREF Angéline / CHRIQUI-MENGEOT Rita / GUILLARD Laurent / KAPLAN Isabelle / KHOURY Armand / LETIERCE Valérie / MANCIPOZ André / MARE Guillaume / RAHAL May / SELLIER Thierry / SITBON Frédéric / BARBIER Gaël / ISABEY Eric / JAUFFRET Anne-Christine / MARIAUD Sylvie / REVILLON Yves / COCHEPAIN Stéphane / De MARVAL Josette / PINARD Patrice / RENAULT Sébastien / SELLAM Naïma / ARNOULD Claire / BACHELAY Alexis / BEKKOUCHE Adda / CHAIMOVITCH Patrick / CHARREIRE Maxime / DELATTRE Amélie / HEMONET Hervé / MESTRES Valérie / MOME Michel / MOUMNI Dounia / TRICARD Perrine / BINAKDANE M'Hamed / BOULORD Grégory / LAFON Carole / LECLERC Patrice / MANSERI Sofia / PEREZ Anne-Laure / TOUMI Délia / BENTAJ Abdelaziz / HADDOUCHE Bachir / LARIK Leïla.

POUVOIRS DONNES A L'OUVERTURE DE LA SEANCE : 16

BENEDIC Fabien représenté par CHAILLOUX Marine / CHARAIX Céline représentée par GICQUEL Camille / HAMIDA Abdelkader représenté par RYADI Sandra / LE NAGARD Marie-France représentée par SAVRY Gilles / AESCHLIMANN Manuel représenté par MANCIPOZ André / AESCHLIMANN Marie-Do représentée par BOURDIER-CHAREF Angéline / FISCHER Josiane représentée par CHRIQUI-MENGEOT Rita / LE GAC Thierry représenté par MARE Guillaume / LAUER Evelyne représentée par PINARD Patrice / LE MOAL Alice représentée par RENAULT Sébastien / MERCIER Luc représenté par De MARVAL Josette / MUZEAU Rémi représenté par COCHEPAIN Stéphane / AGOUMALLAH Boumédienne représenté par GASMI Samia / SOW Fatoumata représentée par CHAIMOVITCH Patrick / MANSERI Sofia représentée par PEREZ Anne-Laure / PELAIN Pascal représenté par LARIK Leïla.

ABSENTS : 7

BOUGEARD Nicolas / GUILLOT-NOEL Christophe / DAD Hicham / DELACROIX Agnès / BEAUSSIER Julien / NARBONNAIS Valentin / NOEL Laurent.

EXCUSE : 0

Monsieur HADDOUCHE Bachir est désigné comme secrétaire de séance (article L.2121-15 du C.G.C.T.).

Le conseil de territoire de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine passe à l'examen des projets de délibérations.

I - ADMINISTRATION GENERALE

- 2023/S07/001 Rapport d'activités 2022 de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine.
Le conseil de territoire a pris acte de cette délibération.
- 2023/S07/002 Communication du rapport de l'année 2023 sur la situation en matière de développement durable de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine.
Le conseil de territoire a pris acte de cette délibération.
- 2023/S07/003 Communication du rapport annuel du délégataire dans le cadre de l'exécution du contrat de délégation du service public de l'assainissement sur la commune d'Asnières-sur-Seine - Année 2022.
Le conseil de territoire a pris acte de cette délibération.
- 2023/S07/004 Communication du rapport annuel du délégataire dans le cadre de l'exécution du contrat de délégation du service public de l'assainissement sur la commune de Colombes - Année 2022.
Le conseil de territoire a pris acte de cette délibération.
- 2023/S07/005 Communication du rapport annuel du délégataire dans le cadre de l'exécution du contrat de délégation du service public de l'assainissement sur la commune de Villeneuve-la-Garenne - Année 2022.
Le conseil de territoire a pris acte de cette délibération.
- 2023/S07/006 Communication du rapport d'activité 2022 du Syndicat SENEQ.
Le conseil de territoire a pris acte de cette délibération.
- 2023/S07/007 Communication du rapport d'activité 2022 du Syndicat SEDIF.
Le conseil de territoire a pris acte de cette délibération.
- 2023/S07/008 Communication du rapport d'activité 2022 du Syndicat SMAVND.
Le conseil de territoire a pris acte de cette délibération.
- 2023/S07/009 Communication du rapport d'activité sur le prix de l'eau et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2022.
Le conseil de territoire a pris acte de cette délibération.
- 2023/S07/010 Communication du rapport d'activité 2022 du Syndicat AZUR.
Le conseil de territoire a pris acte de cette délibération (Mme Marie-Do AESCHLIMANN ne prenant pas part à la prise d'acte).
- 2023/S07/011 Communication du rapport d'activité 2022 du SYCTOM.
Le conseil de territoire a pris acte de cette délibération (Mme Marie-Do AESCHLIMANN et Mme Sylvie MARIAUD ne prenant pas part à la prise d'acte).
- 2023/S07/012 Communication du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'année 2022.
Le conseil de territoire a pris acte de cette délibération.
Le conseil de territoire a pris acte de cette délibération (Mme Marie-Do AESCHLIMANN et Mme Sylvie MARIAUD ne prenant pas part à la prise d'acte).

2023/S07/013 Communication du rapport d'activité 2023 de la commission consultative des services publics locaux (C.C.S.P.L.) de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine.

Le conseil de territoire a pris acte de cette délibération.

2023/S07/014 Communication du rapport d'activité 2023 de la commission de contrôle financier des contrats de délégation de service public de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine.

Le conseil de territoire a pris acte de cette délibération.

2023/S07/015 Communication du rapport annuel 2023 du référent laïcité de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine.

Le conseil de territoire a pris acte de cette délibération.

II - FINANCES - RESSOURCES HUMAINES - COMMANDE PUBLIQUE

2023/S07/016 Prise en compte de frais de structure dans le calcul du coût du service public de gestion des déchets ménagers et assimilés.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité.

2023/S07/017 Fixation des montants du fonds de compensation des charges territoriales (FCCT) pour l'année 2023.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité.

2023/S07/018 Approbation de la décision modificative n°1 du budget principal de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine - Exercice 2023.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (71 voix pour, 2 abstentions (Mme Marine CHAILLOUX et M. Fabien BENEDIC)).

2023/S07/019 Approbation de la décision modificative n°1 du budget annexe de l'assainissement de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine - Exercice 2023.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (71 voix pour, 2 abstentions (Mme Marine CHAILLOUX et M. Fabien BENEDIC)).

2023/S07/020 Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 pour le budget principal de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine à compter de l'exercice 2024.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité.

2023/S07/021 Adoption du règlement budgétaire et financier de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité.

2023/S07/022 Règles et durées d'amortissement pour le budget principal - Nomenclature comptable M57.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité.

2023/S07/023 Règles et durées d'amortissement pour le budget annexe de l'assainissement - Nomenclature comptable M49.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité.

2023/S07/024 Assujettissement à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) du budget annexe de l'assainissement de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité.

2023/S07/025 Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif du budget principal et du budget annexe de l'assainissement - Exercice 2024.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité.

2023/S07/026 Participation au titre des eaux pluviales - Exercice 2023.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité.

2023/S07/027 Fixation des taux de redevance d'assainissement pour l'exercice 2024.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité.

2023/S07/028 Communication du rapport annuel en matière d'égalité entre les femmes et les hommes au sein de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité.

2023/S07/029 Débat d'orientation budgétaire du budget principal 2024 de l'Etablissement.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (71 voix pour, 2 voix contre (Mme Marine CHAILLOUX et M. Fabien BENEDIC)).

2023/S07/030 Débat d'orientation budgétaire du budget annexe de l'assainissement 2024 de l'Etablissement.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité.

2023/S07/031 Approbation de la nouvelle convention d'adhésion à la mission paie et gestion administrative de personnel du CIG de la Petite couronne de la Région d'Ile-de-France.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité.

2023/S07/032 Approbation du versement d'une indemnité à un agent contractuel démissionnaire de l'EPT Boucle Nord de Seine.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (Mme Marine CHAILLOUX et M. Fabien BENEDIC ne prenant pas part au vote).

2023/S07/033 Transfert de droit d'un agent de la ville de Villeneuve-la-Garenne à l'EPT Boucle Nord de Seine.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (Mme Marine CHAILLOUX et M. Fabien BENEDIC ne prenant pas part au vote).

2023/S07/034 Approbation du groupement de commandes pour la mise en place d'une stratégie numérique responsable.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN et Mme Marie-Do AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).

III - DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

2023/S07/035 Approbation d'une convention de financement entre le SYCTOM et l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine pour la gestion des déchèteries.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (Mme Marie-Do AESCHLIMANN et Mme Sylvie MARIAUD ne prenant pas part au vote).

IV - AMENAGEMENT URBAIN

- 2023/S07/036 Avis de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine sur le projet arrêté de Plan Local d'Urbanisme bioclimatique (PLU) de la Ville de Paris.
Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN et Mme Marie-Do AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).
- 2023/S07/037 Approbation du protocole d'accord tripartite pour l'aménagement agricole et paysager de la Plaine d'Argenteuil comprise dans le périmètre régional d'intervention foncière des buttes du Parisis avec la ville d'Argenteuil et Ile-de-France Nature.
Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN et Mme Marie-Do AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).
- 2023/S07/038 Approbation de la convention d'études pré-opérationnelles sur le périmètre du Secteur Dassault à Argenteuil avec Grand Paris Aménagement et la Ville.
Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (69 voix pour, 2 abstentions (Mme Marine CHAILLOUX et M. Fabien BENEDIC) (M. Manuel AESCHLIMANN et Mme Marie-Do AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote)).
- 2023/S07/039 ZAC des Courtilles à Asnières-sur-Seine - Bilan de la participation du public par voie électronique et approbation du dossier de création de la ZAC.
Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN, Mme Marie-Do AESCHLIMANN, Mme Josiane FISCHER, Mme Evelyne LAUER et M. Rémi MUZEAU ne prenant pas part au vote).
- 2023/S07/040 ZAC des Courtilles à Asnières-sur-Seine - Approbation du dossier de réalisation de la ZAC et du programme des équipements publics.
Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN, Mme Marie-Do AESCHLIMANN, Mme Josiane FISCHER, Mme Evelyne LAUER et M. Rémi MUZEAU ne prenant pas part au vote).
- 2023/S07/041 Délégation du droit de préemption urbain, du droit de préemption urbain renforcé et du droit de priorité à la commune d'Asnières-sur-Seine en application de l'article L.213-3 du code de l'urbanisme.
Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN, Mme Marie-Do AESCHLIMANN, Mme Josiane FISCHER, Mme Evelyne LAUER et M. Rémi MUZEAU ne prenant pas part au vote).
- 2023/S07/042 Délégation du droit de préemption urbain, du droit de préemption urbain renforcé et du droit de priorité à la société CITALLIOS dans le périmètre de la ZAC des Courtilles à Asnières-sur-Seine.
Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN, Mme Marie-Do AESCHLIMANN, Mme Josiane FISCHER, Mme Evelyne LAUER et M. Rémi MUZEAU ne prenant pas part au vote).
- 2023/S07/043 Approbation de l'avenant n°4 à la convention de projet urbain partenarial (PUP) signée entre l'établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) Grand Paris Aménagement, l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine et la ville d'Asnières-sur-Seine pour le financement des équipements publics rendus nécessaires par l'opération Asnières-Université sise 94, avenue des Grésillons.
Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN et Mme Marie-Do AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).
- 2023/S07/044 Création et constitution de la commission définie à l'article R.300-9 du code de l'urbanisme pour la procédure de passation de la concession d'aménagement du projet de ZAC « Seine-Liberté » à Clichy-la-Garenne.
Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN et Mme Marie-Do AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).

- 2023/S07/045 Modification simplifiée n°8 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Clichy-la-Garenne : définition des modalités de mise à disposition du public.
Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN et Mme Marie-Do AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).
- 2023/S07/046 Approbation de la modification n°5 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Colombes et de la modification n°19 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Gennevilliers.
Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (66 voix pour, 3 voix contre (Mme Amélie DELATTRE, M. Hervé HEMONET et M. Michel MOME), 2 absentions (M. Anne-Christine JAUFFRET et M. Abdelaziz BENTAJ) M. Manuel AESCHLIMANN et Mme Marie-Do AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).
- 2023/S07/047 Opération Ilot 26 à Colombes - Approbation de l'avenant n°14 au traité de concession d'aménagement avec la SEM Eco. Urbain.
Le conseil de territoire a adopté cette délibération à la majorité (64 voix pour, 2 abstentions (M. Hervé HEMONET et M. MOME) (M. Manuel AESCHLIMANN, Mme Marie-Do AESCHLIMANN, M. Alexis BACHELAY, M. Patrick CHAIMOVITCH, M. Maxime CHARREIRE, Mme Dounia MOUMNI et Mme Amélie DELATTRE ne prenant pas part au vote)).
- 2023/S07/048 ZAC Debussy-Sévinès à Gennevilliers : avenant n°4 à la concession d'aménagement avec la SEMAG 92.
Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN, Mme Marie-Do AESCHLIMANN, M. M'Hamed BINAKDANE, Mme Carole LAFON, Mme Anne-Laure PEREZ et Mme Délia TOUMI ne prenant pas part au vote).
- 2023/S07/049 ZAC multisites Les Louvresses à Gennevilliers : avenant n°10 de la concession d'aménagement avec la SEMAG 92.
Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN, Mme Marie-Do AESCHLIMANN, M. M'Hamed BINAKDANE, Mme Carole LAFON, Mme Anne-Laure PEREZ et Mme Délia TOUMI ne prenant pas part au vote).
- 2023/S07/050 ZAC Centre-Ville à Gennevilliers : avenant n°3 de la concession d'aménagement avec la SEMAG 92.
Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN, Mme Marie-Do AESCHLIMANN, M. M'Hamed BINAKDANE, Mme Carole LAFON, Mme Anne-Laure PEREZ et Mme Délia TOUMI ne prenant pas part au vote).
- 2023/S07/051 ZAC du Clos à Gennevilliers : avenant n°2 de la concession d'aménagement avec la SEMAG 92.
Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN, Mme Marie-Do AESCHLIMANN, M. M'Hamed BINAKDANE, Mme Carole LAFON, Mme Anne-Laure PEREZ et Mme Délia TOUMI ne prenant pas part au vote).
- 2023/S07/052 ZAC Sud Chanteraines à Gennevilliers - Autorisation donnée au Président de demander au Préfet des Hauts-de-Seine de prescrire une enquête publique d'utilité publique pour l'acquisition de biens par la SEMAG 92, aménageur, de prendre un arrêté de déclaration d'utilité publique.
Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN, Mme Marie-Do AESCHLIMANN, M. M'Hamed BINAKDANE, Mme Carole LAFON, Mme Anne-Laure PEREZ et Mme Délia TOUMI ne prenant pas part au vote).

2023/S07/053 Approbation de l'acquisition du lot n°110 de la copropriété de l'Ilot du Mail cadastrée section I numéros 314, 316 et 317, correspondant à un local commercial en rez-de-rue, sis à Villeneuve-la-Garenne, 225, boulevard Gallieni, appartenant à Monsieur Jaffar ALI et Madame Fatima GUEDOUDOU.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN et Mme Marie-Do AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).

V - HABITAT

2023/S07/054 Argenteuil - Quartier du Val d'Argent - Attribution de la concession de services portant sur la mise en œuvre d'un dispositif de portage de lots prévu dans l'ORCOD-IM.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN et Mme Marie-Do AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).

2023/S07/055 Argenteuil - Opération de requalification des copropriétés dégradées d'intérêt métropolitain (ORCOD-IM) du quartier du Val d'Argent - Approbation du règlement territorial de l'aide pour le financement des travaux dans les copropriétés.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN et Mme Marie-Do AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).

2023/S07/056 Clichy-la-Garenne - OPAH Rénovation Urbaine 2017-2023 - 15, Route d'Asnières - Convention relative à la mise en place d'un préfinancement des subventions publiques entre la Caisse d'Epargne et de prévoyance d'Ile-de-France, le syndicat de copropriété et le syndicat des copropriétaires.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN et Mme Marie-Do AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).

2023/S07/057 Clichy-la-Garenne - 46, rue du Landy - Lot de copropriété n°12 - Acquisition auprès de Monsieur et Madame RAJAONARISON.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN et Mme Marie-Do AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).

2023/S07/058 Clichy-la-Garenne - 46, rue du Landy - Lot de copropriété n°37 - Acquisition auprès de Monsieur ASSFAR.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN et Mme Marie-Do AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).

2023/S07/059 Clichy-la-Garenne - 46, rue du Landy - Lots de copropriété n°35,36 et 39 - Acquisition auprès de Monsieur et Madame MEDJEBEUR.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN et Mme Marie-Do AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).

2023/S07/060 Villeneuve-la-Garenne - Plan de sauvegarde de la copropriété Ilot du Mail - Convention de portage immobilier et foncier avec CDC habitat social - Avenant n°1.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Khaled EL HADDAD, M. Manuel AESCHLIMANN et Mme Marie-Do AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).

2023/S07/061 Villeneuve-la-Garenne - Plan de sauvegarde de la copropriété Ilot du Mail - Co-financement des études techniques complémentaires au diagnostic.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN et Mme Marie-Do AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).

2023/S07/062 Convention avec l'association SOLIHA relative à la plateforme de guichet unique d'amélioration et d'adaptation de l'habitat - Exercice 2024.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité (M. Manuel AESCHLIMANN et Mme Marie-Do AESCHLIMANN ne prenant pas part au vote).

VI - POLITIQUE DE LA VILLE

2023/S07/063 Approbation du rapport Politique de la Ville de l'année 2022.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité.

2023/S07/064 Communication du programme d'actions relatif aux porteurs de projet des quartiers prioritaires élaboré en partenariat avec les communes en politique de la ville pour l'année 2023.

Le conseil de territoire a pris acte de cette délibération.

2023/S07/065 Approbation des avenants n°4 à la convention locale d'utilisation de l'abattement de la base d'imposition à la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) relatif aux quartiers prioritaires de la Politique de la Ville de la commune d'Argenteuil.

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité.

2023/S07/066 Approbation des avenants n°3 à la convention locale d'utilisation de l'abattement de la base d'imposition à la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) relatif aux quartiers prioritaires de la Politique de la Ville de la commune de Villeneuve-la-Garenne « AIRE 2029 ».

Le conseil de territoire a adopté cette délibération à l'unanimité.

VII - COMMUNICATIONS

2023/S07/067 Communication des délibérations prises par le Bureau de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine en vertu des dispositions de l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.).

Le conseil de territoire a pris acte de cette délibération.

2023/S07/068 Communication des décisions territoriales et des marchés publics pris par Monsieur le Président en vertu des dispositions de l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.).

Le conseil de territoire a pris acte de cette délibération.

Questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt heures et quarante minutes.

Fait et affiché à Gennevilliers, le 8 décembre 2023.



Yves REVILLON

Maire de Bois-Colombes
Vice-Président du Département des
Hauts-de-Seine
Président de Boucle Nord de Seine

Toute délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine dans un délai de deux mois à compter de son affichage, de sa publication ou de sa notification puis de sa transmission au contrôle de légalité préfectoral. L'absence de réponse dans un délai de deux mois à compter de sa réception équivaut à une décision implicite de rejet (article L.411-7 du code des relations entre le public et l'administration - CRPA).

Toute délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise par courrier ou sur le site « Télérecours citoyens » (www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication ou de sa notification, de sa transmission au contrôle de légalité préfectoral ou à compter de la réponse explicite ou implicite du Président de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine si un recours gracieux a été préalablement exercé.